MISSION PERMANENTE DU GABON
AUPRÈS DE L'ONU À GENÈVE, À VIENNE
ET DES AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES
AYANT LEUR SIÈGE EN SUISSE

(86)

Déclaration du Gabon
(EPU du Rwanda, Genève le 04 novembre 2015)

Nadège MOUCKETOU-MVOU
(Conseiller)

MONSIEUR LE PRESIDENT,

Le Gabon souhaite la bienvenue à la délégation de haut niveau du Rwanda et la félicite pour la présentation de son rapport national dans le cadre du 2nd cycle de l'Examen Périodique Universel (EPU).

Mon pays se réjouit de la pleine coopération du Rwanda avec les procédures et mécanismes du Conseil des droits de l'homme et de l'amélioration de son cadre normatif et institutionnel.

La délégation gabonaise salue particulièrement la révision de la loi relative à l'idéologie du génocide et d'autres lois nationales sur l'accès à la justice ainsi que des réformes relatives au droit à l'information et à la liberté d'expression et d'association.

Le Gabon voudrait souligner la nécessité de prendre en compte l'identité du genre dans la conduite des affaires nationales.

A cet égard, mon pays se réjouit des réformes constitutionnelles visant à accroître le rôle de la femme dans le domaine de la gouvernance.

Pour conclure, la délégation gabonaise encourage le Rwanda à poursuivre ses efforts dans la promotion et la protection des droits de l'homme et lui souhaite pleins succès pour le présent examen.

JE VOUS REMERCIE.